

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le 07/06/2024

ID : 039-243900420-20240603-100_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 03 juin 2024

Date de convocation
24 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 03 juin à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Rapport moral 2023 du Pays Dolois – Pays de Pasteur N°100/2024

Nombre de membres

40

Présents

31

Représentés

2

Excusés

8

Votants

33

Présents

Mesdames Paillet, Valot, Giancatarino, Faivre, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Degay, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés Mmes Desarbres, Sermier (procuration à Jean-Marie Truchot), Masuyer, Hählen (procuration à Virginie Falcinella-Gillard), MM. Dejeux, Brochet, Brugnot, Coutrot.

Absents M. Baton.

Le Pays Dolois – Pays de Pasteur est une association constituée de la Communauté d'agglomération du Grand Dole, des Communautés de communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour. Son périmètre couvre 124 communes et 86 818 habitants.

Son assemblée générale a eu lieu le 13 février 2024. A cette occasion, le rapport moral de l'association pour 2023 a été présenté, puis adopté à l'unanimité.

Il compte 6 points :

- Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT),
- Le Contrat Local de Santé (CLS),
- Le contrat « Territoires en action » signé entre la Région Bourgogne Franche-Comté et 6 partenaires,
- Le Conseil de développement du Pays Dolois,
- Le projet de territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE),
- Le cadre du dialogue permanent entre les 4 intercommunalités.

Le Pays Dolois a connu une activité particulièrement dense en 2023. Compte-tenu de la cohérence de son périmètre et de l'élargissement de ses missions, il connaît une belle dynamique.

Dans ce contexte, par souci de transparence et de bonne information des élus, le Bureau du Pays Dolois a souhaité que le rapport moral 2023 soit communiqué à l'ensemble des conseillers communautaires des EPCI membres.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte du rapport moral du Pays Dolois – Pays de Pasteur pour 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Alain Timal
Secrétaire de séance

